

## Plan d'accélération industrielle : les dispositifs de financement opérationnels en 2015

■ Selon le ministère de l'industrie, les dispositifs d'Attijariwafa bank, la BCP et BMCE Bank sont finalisés et seront dévoilés bientôt ■ Les banques se sont engagées à appliquer des taux compétitifs, restructurer les dettes des PME et se limiter aux garanties liées au projet et non à son porteur.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Fonds de développement industriel (FDI) sera opérationnel. Il va allouer 3 milliards de DH par an sur la période 2014-2020 aux entreprises des écosystèmes déjà identifiées notamment l'automobile, le textile, l'aéronautique et l'agroalimentaire. Selon le ministère de l'industrie, du commerce et de l'économie numérique, les aides seront attribuées en contrepartie d'engagements sur l'emploi, la création de valeur et les exportations. Par exemple, pour le secteur de l'automobile dont les premiers écosystèmes sont lancés, ces aides ou mesures incitatives se matérialisent notamment par des subventions pouvant dépasser 30% du montant de l'investissement pour les métiers pionniers, une prime à l'intégration locale, le développement du foncier locatif avec la contribution du Fonds Hassan II pour le développement économique et social et des aides à la formation allant jusqu'à 65 000 DH/personne pour former 90 000 profils adaptés aux besoins exprimés par les entreprises du secteur.

Parallèlement à cet accompagnement de l'Etat, les établissements bancaires vont apporter leur appui à la nouvelle stratégie. Selon les responsables du ministère de l'industrie et du commerce, Attijariwafa bank, la Banque centrale populaire (BCP) et BMCE Bank ont finalisé leurs offres de financement. Il s'agit d'offres à la fois génériques (TPME, secteur d'activité précis) et spécifiques aux écosystèmes identifiés (OCP, textile, automobile). Ces dispositifs de financement intégrés et compétitifs seront dévoilés incessamment. Il s'agira d'une offre de financement bancaire complète et exclusivement dédiée au PAI. Elle est destinée à financer l'ensemble des besoins des entreprises industrielles (cycle d'exploitation, optimisation de la trésorerie, investissement et export). Ce dispositif bancaire permettra de faciliter aux entreprises industrielles l'accès à un financement à moindre coût à travers des taux compétitifs, accompagner les entreprises exportatrices, notamment vers l'Afrique, et restructurer les dettes des PME souffrant d'une insuffisance en fonds propres, celles qui ont augmenté leur activité sans procéder à une mise à niveau de leurs fonds propres, ou qui connaissent des difficultés de trésorerie du fait de l'allongement des délais de paiement de leurs clients.

Ce dispositif promet aussi de restreindre les exigences en termes de

sûreté qui ne seront plus pénalisantes : les banques se limiteront aux garanties liées au projet et non à celles liées à son

porteur. Un accent particulier sera également mis sur la simplification des procédures pour permettre un financement

accélére des programmes d'investissement dans un délai qui ne dépasse pas deux semaines ■

N.D.